



# Tous vélo actifs!



## Participez au Défi Vélo actif !

Du 16 au 22 septembre 2016, Tous vélo-actifs organise la quatrième édition du Défi vélo. Le principe est simple : inviter le maximum de travailleurs wallons à se rendre à vélo au boulot lors de la Semaine de la Mobilité ; leur proposer d'encoder les kilomètres qu'ils ont parcourus pour que, comptabilisés ensemble, ceux-ci dépassent les **35.000 km** !

Le Défi vélo est ouvert à tous les cyclistes se déplaçant en Wallonie. C'est un défi individuel, mais aussi **un challenge interentreprises**. En s'inscrivant, le cycliste mentionne l'entreprise pour laquelle il travaille. Les kilomètres des employés de chaque entreprise/administration/école/université/institution/association sont comptabilisés et permettent d'élaborer chaque jour un classement que nous publions sur [la page Facebook de Tous vélo-actifs](#).

Envie de motiver votre entreprise à participer à ce défi vélo ?

Parlez-en à votre responsable mobilité. Informez vos collègues et mobilisez-les. Si certains d'entre eux viennent de loin, suggérez des lieux de rendez-vous où il est possible de laisser la voiture et parcourez le reste du trajet à vélo. Proposez des incentives pour mobiliser plus de cyclistes (un petit-déjeuner ou un goûter offert aux cyclistes, l'organisation d'un pique-nique à midi dans un parc des environs, une balade à vélo pendant le temps de midi ou en fin de journée...).

Le Défi vélo se déroule lors de la [Semaine de la Mobilité en Wallonie](#). Dans une sensibilisation plus large à la mobilité, il peut être l'une des actions proposées par votre entreprise pour mettre en avant tous les modes de transport alternatifs à « l'autosolisme » et donc, l'une des actions du [Défi Mobilité organisé par le SPW et l'UWE](#) auquel votre entreprise pourrait participer.

### Fonctionnement

Les participants (ou groupes de participants) s'inscrivent sur le site [www.veloactif.be](http://www.veloactif.be) et y indiquent chaque jour le nombre de kilomètres parcourus à vélo pour les allers-retours domicile-travail. Départ le 16 septembre !

- À l'inscription, il est demandé : nom, prénom, adresse mail, employeur.
- Les résultats globaux, sous forme d'un compteur général et d'un classement des 10 premières entreprises, sont affichés sur la homepage du site « Tous vélo-actifs ».
- En se « loggant », chaque participant visualise son propre résultat, celui de son entreprise et peut encoder ses kilomètres.
- Le cycliste peut encoder ses km tous les jours de la semaine du défi ou en une fois.

